



Cfdt: Syndicat du Ministère de la Justice

ELECTIONS PROFESSIONNELLES 2026 L'ESSENTIEL EN UN COUP D'ŒIL

Je vote **du 3 au 10 décembre 2026**. **POUR QUOI EST-CE QUE JE VOTE ?**

1. LE CSA

Tous les agents votent pour leurs représentants au Comité social d'administration.

2. CAP OU CCP

- Fonctionnaire titulaire : CAP
- Agent contractuel : CCP

À QUOI SERVENT CES INSTANCES ?

CSA

QUESTIONS COLLECTIVES

Le CSA traite des questions collectives : organisation des services, temps de travail, santé-sécurité, égalité professionnelle, formation, mobilité, promotion et évaluation.

Il existe plusieurs niveaux de CSA :

- **CSA Ministériel** : pour les sujets concernant l'ensemble du ministère de la Justice.
- **CSA directionnel (AC, SJ, PJJ, SPIP et AP)** pour les sujets concernant chacune de ces directions
- **CSA territoriaux (Cours d'appel, ENG, ENPJJ, CJN, DIRPJJ, DTPJJ, Cour de Cassation, ENM)** : pour les questions propres à un service ou à un périmètre territorial

CAP

FONCTIONNAIRES

La CAP examine certaines décisions individuelles défavorables concernant les fonctionnaires (sanctions disciplinaires, licenciement pour insuffisance professionnelle, certains recours...).

À retenir : les CAP

Les commissions administratives paritaires (CAP) traitent, au niveau national, les situations individuelles relevant de leur compétence sur les différents corps. Elles permettent donc un examen des dossiers au plus près du niveau national.

CCP

CONTRACTUELS

Questions individuelles des contractuels, notamment :

- certains non-renouvellements
 - licenciement après période d'essai
 - certaines sanctions disciplinaires
- À la demande de l'agent : temps partiel, télétravail, certains congés, révision de l'entretien professionnel...

4 Boulevard du Palais - Escalier G - 2^{ème} étage

75 055 PARIS Cedex 01

Tél. : 01.46.34.78.56

Courriel : synd-cfdt.ca-paris@justice.fr et / ou : synd-cfdt-ac@justice.fr

COMMENT VOTER ? 3 ÉTAPES SIMPLES

1

JE VÉRIFIE

mon inscription sur la liste électorale du portail électeur.

2

JE RÉCUPÈRE

mon matériel de vote dans l'espace indiqué par mon employeur (pour la FPE : ENSAP).

3

JE VOTE

sur la solution de vote électronique choisie par mon administration.

ENSAP : À FAIRE AVANT LE SCRUTIN

✓ Activez votre espace personnel ENSAP.

✓ Vérifiez l'accès à « Ma rémunération » et à vos derniers bulletins de paye.

✓ Au plus tard le 17 novembre 2026, votre employeur doit vous transmettre une notice d'information, un moyen d'authentification personnel et un code d'activation.

✓ Dans ENSAP : « Mon tableau de bord » → « Mes docs. Employeurs » → téléchargez votre matériel de vote.

✓ En cas de difficulté, contactez votre service RH de proximité.

JE VÉRIFIE • J'ACTUALISE • J'AGIS

VOTER, C'EST CHOISIR CELLES ET CEUX QUI VOUS REPRÉSENTERONT.

VOTEZ CFDT



**Agents publics respectés :
Services publics de qualité**
Elections Fonction Publique - 3 au 10 décembre 2026



4 Boulevard du Palais - Escalier G - 2^{ème} étage

75 055 PARIS Cedex 01

Tél. : 01.46.34.78.56

Courriel : synd-cfdt.ca-paris@justice.fr et / ou : synd-cfdt-ac@justice.fr